

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRi)

CONCERTATION PUBLIQUE

La population est invitée à faire parvenir les informations et remarques qu'elle juge utiles à la DDT de la Haute-Garonne pour :

1ère phase – **CARTOGRAPHIE D'ALÉAS** du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2018

Une cartographie d'aléas provisoire ainsi qu'une notice explicative sont consultables en mairie et téléchargeables sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN>

rubrique « PPRN en cours d'élaboration/de révision »

Un formulaire d'observations est disponible en mairie.

2ème phase – **DOSSIER COMPLET DE PPRi** Novembre 2018

Un dossier complet de PPRi provisoire sera consultable en mairie et téléchargeable sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne.

A l'issue de la concertation, un bilan des observations et des suites données sera dressé par la DDT. Il sera alors diffusé et remis au commissaire enquêteur du projet de PPRi avant l'enquête publique.

Pour plus d'informations sur les PPR, une brochure est disponible en mairie.

Calendrier prévisionnel d'élaboration du PPRi

Lancement des études techniques	Mai 2017
Concertation sur les aléas	Mars à mai 2018
Concertation sur le dossier de PPRi	Novembre 2018
Enquête publique	Premier trimestre 2019
Approbation du PPRi	Mai 2019

* Les échéances sont données ici à titre purement indicatif. Elles pourront être recalées en fonction de l'avancement de la procédure d'élaboration. Il conviendra de se renseigner auprès de la mairie ou de la DDT pour connaître les nouvelles échéances.

Pour plus d'informations :

contacter la DDT Haute-Garonne (Service Risques et Gestion de Crise)
ou visiter le site internet

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN>

rubrique « PPRN en cours d'élaboration/de révision »

05 81 97 71 89

